Formation Référent harcèlement et agissements sexistes

PREREQUIS

Aucun prérequis demandé, cette formation est accessible à toutes personnes.

PUBLIC

- DRH, RRH, Responsable(s) RH
- Manager
- Référent Harcèlement Sexuel
- Représentant du Personnel, membre du CHSCT/CSE
- Médecine du travail
- Responsable QHSE

DUREE

1 jour

TARIF

Inter entreprise :
450 €HT/participant/jour
(un minimum de 4 personnes est nécessaire pour ouvrir la formation)

Intra entreprise :
1200€ HT/jour

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation

Renseignements :

Entreprendre Conseil

1 rue Boucher de Perthes
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

03.24.33.12.32
contact@entreprendreconseil.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation chacun des participants devra être capable de :

- Définir et comprendre les différentes formes de harcèlement sexuel, moral et les agissements/outrages sexistes.
- Identifier et prévenir les formes de harcèlement
- Connaître son rôle et agir en tant que référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Mettre en œuvre les étapes d'une démarche des risques psychosociaux
- Gérer le droit et les signalements

METHODES MOBILISEES

- Apports théoriques et méthodologiques, éclairés des expériences du formateur et des participants
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires (ressources documentaires)
- Entrainement, jeux de rôles
- Questions - réponses
- Formation en présentiel

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire de connaissance

ACCESSIBILITE PSH

Nos actions de formation, ainsi que l'accès à nos locaux sont adaptables et accessibles pour les personnes en situation de handicap.
L'accessibilité au PSH est identifiée en amont puis mise en place avant le démarrage de l'action.
Nos consultants s'appuient sur notre **"Guide Handicap et formation"**.

Ce guide nous permet d 'étudier les différentes situations de handicap et de trouver des outils et moyens pédagogiques adaptés afin de permettre aux personnes concernées de suivre nos prestations/formations dans les meilleures conditions. Lorsque cela s'avère impossible, nous orienterons les concernés vers des organismes appropriés.

VALIDATION

Certificat de réalisation

Référent harcèlement et agissements sexistes

PROGRAMME

Définition et cadre juridique :

- Définir et comprendre les différents risques psychosociaux
- Définir et Comprendre les concepts de harcèlement sexuel, agissements sexistes et harcèlement moral
- Cadre législatif et obligations de l'entreprise

Prévention et identifications des risques :

- Définition et typologie des harcèlements
- Facteurs de risque et conséquences sur la santé
- Moyens de prévention et d'action

Rôle du Référent :

- Fonctions et responsabilités du référent harcèlement
- Articulation avec le CSE et autres acteurs internes (RH, personnel de santé)
- Outils de communication et de détection du mal-être

Mettre en place une démarche de risques psychosociaux :

- Les trois niveaux de prévention des RPS
- La démarche de prévention centrée sur le travail et son organisation
- Les circonstances préalables à la démarche de prévention des RPS
- Les principales étapes de la démarche

Gestion du droit et des signalements :

- Procédure d'accueil et d'analyse des signalements
- Étapes de l'enquête et actions possibles
- Les sanctions pénales : harcèlement moral et harcèlement sexuel

Questions - Réponses